

Commune de



COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
N°5- 2016

Lundi 4 juillet 2016 à 20 heures

Étaient présents : Présents : : M. Eugène REY, Mme Laurence RAVET, Mme Pascale BADIN, M. Paul MASSOT, Mme Nathalie DUPIN, M. Olivier FASSION, Mme Adeline VARAMBON, Mme Delphine COISNE.

M. Thierry BAS arrivé au point n°6

Excusés : M. Alain CHMILEWSKY ayant donné pouvoir à Laurence RAVET, Mme Hélène BOTTU ayant donné pouvoir à Eugène REY, M. Thierry BAS ayant donné pouvoir à Paul MASSOT, M.Xavier VITRY ayant donné pouvoir à Delphine COISNE.

À l'Ordre du jour

1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 3 juin 2016
3. Information des actes administratifs signés par Monsieur le Maire : NÉANT
4. Informations relatives à l'urbanisme
5. Délibération pour garantie financière partielle d'un prêt destiné à concourir à l'acquisition en l'état de futur achèvement de trois logements PLUS et d'un Logement PLAI à Meyrié « Les Bruyères » rue des Noyers
6. Questions diverses
 - discussion sur PLU suite à la réunion publique du 1/7/2016
 - présentation du projet d'agrandissement du bâtiment de l'épicerie



Inscription des questions diverses :

- éclairage public la nuit : courrier de la CAPI

1. Secrétaire de séance : Delphine COISNE

2. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 3 Juin 2016 : approuvé à l'unanimité.

3. Informations des actes administratifs signés par Monsieur le Maire :

M. le Maire informe l'assemblée qu'il n'a pas pris d'actes administratifs consécutivement aux délégations du conseil municipal

4. Informations relatives à l'urbanisme :

Mme Pascale BADIN informe l'assemblée des décisions d'urbanisme prises.

5. Délibération pour garantie financière partielle d'un prêt destiné à concourir à l'acquisition en l'état de futur achèvement de trois logements PLUS et d'un Logement PLAI à Meyrié « Les Bruyères » rue des Noyers

Vu le contrat de prêt n° 49938 signé entre la SEMCODA, emprunteur, et la Caisse des dépôts et consignations pour l'achat de 3 logements PLUS et 1 logement PLAI à Meyrié « Les Bruyères », rue des Noyers,

M. le Maire propose à l'assemblée d'accorder la garantie de la commune à hauteur de 20 %, soit pour un montant de 96 060 €, pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 480 300 € souscrit par la SEMCODA auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 49938 constitué de 4 lignes du prêt.

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci.

M. le Maire signale que la CAPI accorde sa garantie à hauteur de 80 %.

Après en avoir discuté, délibération adoptée à l'unanimité.

Décision modificative de virement de crédits n° 1 – DM1 – section d'investissement

M. le Maire propose aux membres présents du Conseil municipal la nécessité d'effectuer un virement de crédits afin de régulariser un trop versé de taxe d'urbanisme

D			R		
Article	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
				section de	
10223-OPFI	TLE	90,00 €			
				Investissement	
2135-10001	INSTALLATIONS AMENAGE	- 90,00 €			
	TOTAL	0,00 €		TOTAL	- €

Après en avoir discuté, délibération adoptée à l'unanimité.

6. Questions diverses

•Extension bâtiment de l'épicerie

M. le Maire présente à l'assemblée une esquisse préparée par l'architecte, ainsi qu'une vidéo préparée par Alain Chmilewsky:

- réfection complète des façades,
- transformation de l'Épicerie en une Épicerie-restaurant au rez de chaussée
- quelques aménagements à l'étage pour une location de 3 bureaux avec terrasse

Ce projet devra être étudié et figolé en groupe de travail, fonctionnement, esthétique, financier, avant échange avec les locataires actuels.

•discussion sur PLU suite à la réunion publique du 1/7/2016

Suite à la réunion publique du vendredi 1^{er} juillet 2016 relative au PLU, M. le Maire informe l'assemblée qu'il a mis sur le site internet le powerpoint de la réunion ainsi que la carte de zonage.

Les membres de l'assemblée discutent et échangent sur la réunion et la mise en ligne des éléments du PLU.

•éclairage public la nuit : courrier de la CAPI

M. le Maire porte à la connaissance des conseillers le courrier de la CAPI proposant une réflexion sur l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5 heures du matin afin de réduire le coût de l'éclairage public et la pollution lumineuse.

M. le Maire demandera plus d'informations lors du prochain bureau communautaire de la CAPI.



Séance levée à 21 h 46 minutes

La Secrétaire de séance
Delphine COISNE

Le Maire
Eugène REY